

Compte-rendu conseil municipal du 31 mars 2017

Secrétaire : Annie Chapuis

Approbation du compte-rendu de la séance du 24 février 2017.

Absente avec pouvoir : Emilie Bonnier (pouvoir à Nathalie Panazza)

Absente : Isabelle Delorme

ELECTIONS PRESIDENTIELLES :

Mise au point du planning des permanences pour les 2 tours (23 avril et 7 mai de 8h à 19h).

PERSONNEL

Bernard Clavier est toujours en longue maladie

Yvan Anjouy a son arrêt de travail prolongé jusqu'au 24.4.17 (accident du travail)

Marie-Pierre a son arrêt de travail (maladie ordinaire) prolongé jusqu'au 16.4.17.

Le contrat de Florian Valadier se termine le 6 mai prochain : il est décidé de renouveler son contrat pour 1 an à compter du 7.5.2017 en remplacement de Bernard Clavier (sous réserve de la non reprise du travail par Bernard, de la continuité de son arrêt longue maladie ...)

Frais de déplacement : les employés utilisent leur véhicule personnel pour se rendre à des réunions de travail, des formations ... : le conseil décide que les frais engendrés par ces déplacements seront remboursés au tarif en vigueur, sur production d'un état explicatif et précis de ces déplacements (cela concerne tous les employés, contrats aidés et non titulaires compris).

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Budget Périscolaire

* Fonctionnement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 78 891 61 €, avec une subvention d'équilibre de la commune de 20 691.43€.

* Investissement : aucune opération n'est votée sur cette section.

Le Compte Administratif 2016 et le compte de Gestion 2016 du Budget Annexe « Périscolaire » sont approuvés à l'unanimité.

Budget Commune

* Fonctionnement : la section fait apparaître un excédent de 449 276.08 € qui est affecté comme suit :

- 250 000 € en excédent de fonctionnement capitalisé (recette investissement 2017)

- 199 276.08 € en excédent de fonctionnement reporté

* Investissement : la section fait apparaître un excédent de 356 766.94 € qui sera repris en 2017.

Le Compte Administratif 2016 et le compte de Gestion 2016 sont approuvés à l'unanimité.

BUDGETS PRIMITIFS 2017

Budget Périscolaire

* Fonctionnement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 82 600 €, avec une subvention d'équilibre de la commune de 22 502 €.

* Investissement : aucune opération en investissement.

Budget Commune

* Fonctionnement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 1 040 971 €. A noter que la commune ne connaît pas encore les dotations de l'état : un point sera fait au prochain conseil sur ces dotations.

* investissement : la section s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 1 491 228 €

Les principaux travaux prévus sont :

-aménagement de la Maison Boyer

-voirie (Prog2016, prog2017 et amendes de police)

-aménagement cimetière

-et divers ...

Un emprunt devrait être réalisé pour l'aménagement de la Maison Boyer (taux réduit auprès de la CDC dans le cadre du conventionnement).

Vote des taux d'imposition 2017 :

Pas d'augmentation des taux : les taux communaux 2016 sont maintenus, à savoir :

- Taxe d'habitation : 9.31 %
- Foncier Bâti : 16.92 %
- Foncier Non Bâti : 47.37%

Subventions votées :

Voyages Collège St Joseph St Bonnet : 400 € (8 élèves)

MJC les Fougères : 250 €

Amicale des Pompiers : 100 €

Football Club Luriecq : 700 €

Restos du Cœur : 600 €

(en plus de celles déjà votées depuis le conseil municipal)

D'autres subventions pourront être votées en cours d'année

Les Budgets Primitifs 2017 sont votés à l'unanimité.

Indemnités élus :

Une délibération est prise pour payer les indemnités des élus sur la base de l'indice terminal brut de la fonction publique (au lieu de l'indice brut 1015 comme précédemment).

M. Pommier, Adjoint, demande aux conseillers que le Maire perçoive 100% de l'indemnité autorisée (en effet, il y a de nombreuses réunions à Montbrison, St Etienne ... qui engendrent d'importants frais de déplacement) : le conseil donne son accord.

Ces deux délibérations prennent effet au 1.4.2017.

TRAVAUX EN COURS

Maison Boyer :

Les Travaux ont pris environ 2 semaines de retard.

Le Maire fait part de l'idée de modifier le projet en agrandissant la surface du commerce par la non création du local de rangt « vélos » : le surcrot serait d'environ 12300€ HT : le conseil donne un accord de principe mais cela engendre une réflexion sur les issues de secours, une modification d'ouverture ...

Emprunt : la Caisse des Dépôts et Consignations a transmis en Mairie une offre de prêt (160 000€ au titre des PLAI et 190 000€ au titre des PLUS, avec des taux indexés sur le taux du livret A, remboursables sur 30 ans) : le conseil donne son accord.

Commerce : un RDV a eu lieu avec « Comptoirs de Campagne » pour la création d'un commerce multifonctions : une étude est en cours.

Ecole

Film vitrages : Le maire informe les conseillers du 1^{er} devis reçu en Mairie. Il est envisagé de demandé un 2^{ème} devis à une autre entreprise.

Compte rendu Conseil d'Ecole du 20 mars : effectif de 165 élèves prévu pour la rentrée 2017... (faire attention la prochaine fois à bien transmettre les invitations aux personnes concernées)

Logiciel Cantine-garderie : le Maire et Linda ont participé à la démonstration d'un logiciel qui aide à l'inscription de la cantine, des TAP, de la garderie... , aide à la facturation) : le montant de ce Logiciel semble important pour les conseillers (même si une subvention de la CAF est possible), notamment les frais de maintenance annuels. D'autres devis seront demandés et étudiés avant décision.

Toiture Ancienne cantine : le Maire donne lecture du devis de l'entreprise Dufour pour la réfection de la toiture de l'ancienne cantine : ces travaux pourraient être réalisés en même temps que la toiture de la maison Boyer, engendrant un coût réduit : à négocier.

Cimetière : le Maire informe des devis de la prestation SOTREC (5420€) pour la maîtrise d'œuvre et des travaux à réaliser par Laveille-Quet (3780€ HT) pour la reprise des tombes situées dans le champs commun.

PLU : le dossier d'élaboration se poursuit. A noter que depuis le 27.2.17, le POS n'est plus applicable : les demandes d'urbanisme relèvent du RNU (règlement national d'urbanisme). Le maire informe les conseillers que de nouveaux permis de construire seront difficiles à obtenir tant que les stations d'épurations ne seront pas remises aux normes.

Eglise : Suite à la visite de M.le Conservateur Régional des Monuments Historiques, il s'avère notamment que des travaux d'ancrage des gonds de la porte d'entrée soient à réaliser : des devis seront demandés à des entreprises spécialisées, se renseigner si une subvention est possible ... Une ligne de crédits de 20 000€ est ouverte au budget de la commune.

Cabine téléphonique : Orange a adressé un courrier en Mairie, notifiant que la cabine téléphonique située vers le salon de coiffure allait être déposée : le Maire s'est renseigné : personne ne peut s'y opposer.

Balayage et Fleurissement : il semble que l'hiver se finisse : le balayage du bourg (enlever la pouzzolanne) devrait intervenir courant avril. De plus, il serait temps de penser au fleurissement du village (un particulier a transmis en Mairie un projet) : une commission de travail est à réunir (Cédric Bonhomme doit l'initier).

COMPTE RENDUS

CALF :

Voirie : le tableau de classement de la voirie communale a été modifié par les services de la CALF (prise en compte de nouveaux chemins dans la voirie communale). Quelques modifications sont encore à intervenir. Le conseil délibère pour valider ce tableau lorsqu'il sera finalisé (plus besoin d'enquête publique).

Eclairage public : cette compétence va aussi être reprise par la CALF. Une réunion sera sollicitée avec le Vice Président en charge de ce dossier pour discuter d'éventuelles économies à réaliser.

THD : une réunion s'est tenue en Mairie de Périgneux : le hameau de Sommeriecq devrait recevoir « la fibre » à la fin de l'année 2017.

CCAS compte rendu est fait de la réunion du 11mars. A noter que le repas des Anciens est fixé au Samedi 14 Octobre prochain.

QUESTIONS DIVERSES

Pétitions des habitants des Barraques de Maillet qui demandent que des améliorations soient apportées à la traversée du hameau, afin de ralentir la circulation et apporter de la sécurité : le conseil appuie leur demande.

Demande de subvention ADMR : l'ADMR sollicite la commune pour une subvention de 1878€ pour le portage de repas : dossier en attente car la CALF devrait subventionner cette association en 2017.

Superstrat : un spectacle de cirque devrait être produit dans la cour de l'école le samedi 1^{er} juillet prochain.

DIA Vigneron/Rygot (La Chana) : le conseil ne préempte pas.

DIA Chapuy/Brouillet (la Chaumasse) : le conseil ne préempte pas.

La cérémonie commémorative du 8 mai45 se déroulera Lundi 8 mai à 11h.

La commune de Luriecq ne peut plus recevoir les demandes de cartes nationales d'Identité (la liste des communes habilitées est affichée au panneau d'affichage municipal).

Compte rendu réunion ADTHF : La fête de la randonnée aura lieu dimanche 18 juin 2017. Les aides bénévoles sont les bienvenues : contacter Cédric Bonhomme.

Point est fait avec les conseillers sur les réunions et RDV divers programmés dans les semaines à venir.

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 28 Avril à 20h30 en Mairie.

